
Présidence : Autriche

**SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL PERMANENT
(1158^e séance plénière)**

1. Date : vendredi 29 septembre 2017

Ouverture : 11 h 05

Clôture : 12 h 50

2. Président : Ambassadeur C. Koja
M. M. Ehrmann

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : LUTTE CONTRE L'EXTRÉMISME VIOLENT ET
LA RADICALISATION QUI CONDUISENT AU
TERRORISME

– OBSERVATIONS LIMINAIRES DU PRÉSIDENT EN EXERCICE DE
L'OSCE, S. E. M. SEBASTIAN KURZ

– PRÉSENTATION DU RAPPORT SUR L'EXTRÉMISME VIOLENT ET LA
RADICALISATION QUI CONDUISENT AU TERRORISME PAR LE
PROFESSEUR PETER NEUMANN, REPRÉSENTANT SPÉCIAL DU
PRÉSIDENT EN EXERCICE POUR LA LUTTE CONTRE LA
RADICALISATION ET L'EXTRÉMISME VIOLENT

– POINT FAIT PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR LES ACTIVITÉS
MENÉES PAR L'OSCE POUR LUTTER CONTRE L'EXTRÉMISME
VIOLENT ET LA RADICALISATION QUI CONDUISENT AU
TERRORISME

Président, Président en exercice (CIO.GAL/190/17), Représentant spécial du
Président en exercice pour la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme
violent (CIO.GAL/189/17/Corr.1) (SEC.GAL/126/17 Restr.), Secrétaire
général (SEC.GAL/129/17), Estonie-Union européenne (l'Albanie,
l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et la Serbie, pays

candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Géorgie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1221/17), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1215/17), Fédération de Russie (PC.DEL/1228/17), Turquie (PC.DEL/1234/17 OSCE+), Suisse (PC.DEL/1226/17 OSCE+), Arménie (PC.DEL/1302/17), Norvège (PC.DEL/1239/17), Espagne (annexe), Serbie (PC.DEL/1245/17 OSCE+), Azerbaïdjan (PC.DEL/1227/17 OSCE+), France (PC.DEL/1244/17 OSCE+), Kirghizistan (PC.DEL/1243/17 OSCE+), Roumanie (PC.DEL/1242/17 OSCE+), Croatie, Jordanie (partenaire pour la coopération), Assemblée parlementaire de l'OSCE (PA.GAL/5/17 OSCE+), Coordonnateur des activités de lutte contre les menaces transnationales

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Aucune déclaration

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Jeudi 5 octobre 2017 à 10 heures, Neuer Saal

1158^e séance plénière

Journal n° 1158 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE L'ESPAGNE

Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette réunion spéciale du Conseil permanent sur « la lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme ». Je tiens également à remercier le professeur Peter Neumann de la présentation de son rapport des plus intéressants sur ce sujet.

L'Espagne s'aligne pleinement sur la déclaration faite par l'Union européenne et je souhaite également faire une déclaration à titre national.

Lutter contre l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme suppose un effort global de toutes les administrations publiques au niveau national, régional et local, ainsi que de l'ensemble de la société : les citoyens, les éducateurs les dirigeants des communautés et confessions religieuses et les groupes particulièrement vulnérables comme les femmes, les jeunes et les mineurs.

L'Espagne a acquis une solide expérience dans la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent pouvant conduire au terrorisme. Le Plan national de lutte contre la radicalisation violente est probablement l'instrument le plus novateur et important pour combattre le phénomène de la radicalisation djihadiste dans notre pays. Il s'agit d'un plan complet qui s'articule autour de trois axes (national, international et cyberspatial) et de trois niveaux d'intervention (prévention, surveillance et action). Il comprend en outre une stratégie d'intervention au niveau local car les autorités locales jouent un rôle fondamental pour prévenir et comprendre les foyers de radicalisation.

Dans cet effort partagé, les jeunes sont appelés à jouer un rôle clé. Les jeunes et les organisations de la jeunesse peuvent nous être d'une grande aide pour renforcer la sensibilisation afin de prévenir et d'éradiquer le racisme et la xénophobie, combattre les propos haineux et la rhétorique extrémiste sur les réseaux sociaux, faire un usage plus approprié d'internet et combattre les stratégies de recrutement à des fins terroristes, ainsi que construire des sociétés plus ouvertes, capables de gérer et d'intégrer la diversité culturelle et religieuse et de résister aux défis de la violence et de la radicalisation.

Exemple concret de ce que les jeunes peuvent faire dans ce domaine, le projet « Rewind » a été présenté par une équipe d'étudiants de l'Université San Pablo CEU en Espagne dans le cadre de la campagne « L'OSCE unie dans la lutte contre l'extrémisme

violent (#United CVE) ». Ce projet, qui a remporté le premier prix, est un bon exemple de l'influence réelle que peuvent exercer les jeunes dans la lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation sur les réseaux sociaux.

La Conférence de l'OSCE 2017 sur la jeunesse et la sécurité que l'Espagne, assumant la Présidence du Groupe d'amis de la jeunesse et de la sécurité de l'OSCE, a organisée conjointement à la Présidence autrichienne et l'OSCE à Malaga les 25 et 26 mai, a été particulièrement utile. Elle a montré le rôle important des jeunes en matière de prévention et dans le domaine de la consolidation de la paix, de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme ainsi que de la construction de sociétés plus tolérantes et inclusives. Le forum de la jeunesse a approuvé un décalogue de recommandations dont nous espérons qu'il sera pris en considération et servira à guider les travaux de l'OSCE dans ce domaine. Nous tenons à souligner la deuxième recommandation du décalogue de Malaga sur l'importance de prendre des mesures dans le domaine des réseaux sociaux et des centres éducatifs.

Pour conclure, je souhaite rappeler que l'Espagne continuera d'appuyer les efforts de la Présidence pour combattre l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme, en coordination avec les institutions et structures de l'OSCE, les États participants et les partenaires pour la coopération.

Je vous remercie, Monsieur le Président, et demande que la présente déclaration soit annexée au journal de ce jour.

Deuxième recommandation du Décalogue de Malaga :

« Engage a broad Alliance of stakeholders, including formal and non-formal education providers, families, communities and at-risk-youths in preventing and countering violent extremism leading to radicalization and terrorism, through joint online efforts, such as information sharing platforms, social media campaigns and educational workshops in local high schools, featuring emotionally engaging positive counter narratives ».